

VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le Mercredi 17 mars 2021 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, a :

- Pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et approuvé le rapport d'orientations budgétaires de la Ville
- Pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires annexe et approuvé le rapport d'orientations budgétaires annexe des Sauvières
- Adopté de nouveaux tarifs concernant la location des salles de la Ville
- Adopté les tarifs relatifs au marché aux denrées
- Adopté les tarifs relatifs aux droits et places de Taxis
- Adopté les tarifs relatifs aux cimetières
- Pris acte de la souscription d'un emprunt par la Ville
- Délégué une partie de ses compétences au Maire
- Procédé à la désignation des membres titulaires et suppléants à la commission communale des impôts directs
- Procédé à la désignation des représentants auprès du Syndicat intercommunal de ramassage scolaire des environs de Ferrières en brie
- Procédé à la création et à la suppression de postes
- Adopté le versement d'une prime d'assiduité
- Adopté le nouveau Règlement de la Commande Publique
- Adhéré au groupement de commandes mis en place par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
- Pris la décision d'arrêter le projet du Plan Local d'Urbanisme
- Adopté le règlement des salles municipales
- Adopté le règlement du marché aux denrées
- Adopté le règlement des jardins familiaux
- Adhéré à l'organisme national d'études et d'expérimentations dans les espaces verts et le paysage « plante et cité »
- Renouvelé le dispositif d'aide au financement du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
- Mis en place un dispositif d'aide à l'obtention du permis de conduire
- Signé la convention rédigée par l'association « les Papillons » visant à lutter contre la maltraitance des enfants
- Pris acte de l'ensemble des décisions prises par le Maire